

Volet foncier du SRADDET

Suivi de la consommation d'espace via l'OCS Régionale

Café Atelier PIGMA

09 janvier 2020

Quels besoins pour la Région de
mesurer la consommation
foncière ?



Deux rôles clés pour les Régions issus de la loi NOTRe

- ✓ Garante de la gestion économe de l'espace via le SRADDET
- ✓ Coordination, acquisition et mise à jour des données géographiques
Article L.4211-1/13° « La coordination, au moyen d'une plateforme de services numériques qu'elle anime, de l'acquisition et de la mise à jour des données géographiques de référence nécessaires à la description détaillée de son territoire ainsi qu'à l'observation et à l'évaluation de ses politiques territoriales, données dont elle favorise l'accès et la réutilisation »

Mise en place d'une politique de réduction de la consommation foncière en Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Stratégie foncière régionale votée le 25 juin 2018
- ✓ Projet de SRADDET voté le 6 mai 2019 (objectif 31 en particulier)
- ✓ Plénière NeoTerra du 9 juillet 2019



Information de référence homogène sur le territoire néo-aquitain

- ✓ Base commune et objective sur l'occupation du sol à l'échelle régionale : tout le territoire est couvert
- ✓ Approche multidates avec une actualisation régulière
- ✓ Usages aux échelles locales ou régionales

Donnée polyvalente

- ✓ Outil de sensibilisation
- ✓ Usages liés aux projets urbains ou aux thématiques NAF
- ✓ Suivi et évaluation des projets de territoire intercommunaux ou régionaux

→ Observer pour une gestion économe de l'espace et la préservation des espaces NAF

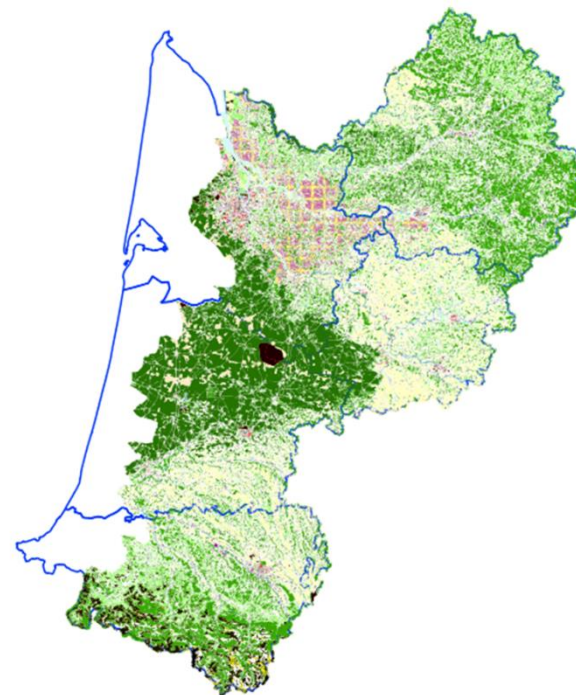
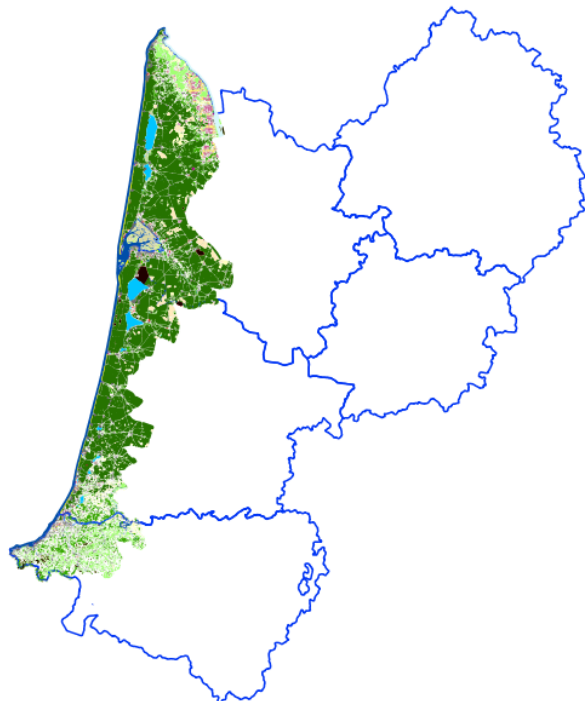
L'OCS régional, l'outil de mesure
de la consommation foncière à
l'échelle régionale



1^{ère} phase : OCS sur la zone pilote du littoral de l'ex-Aquitaine

- ✓ Maitrise d'Ouvrage : GIP Littoral
- ✓ Assistance à Maitrise d'Ouvrage : GIP ATGeRi
- ✓ Financeurs : Feder, Région, FNADT, GIP Littoral, SCoT Bayonne Sud Landes

- ✓ 2 millésimes 2000 et 2009
- ✓ Précision 1 000 m² / U et 1ha / NAF , 60 postes de nomenclatures
- ✓ Disponible au sein de PIGMA depuis 2012



2^{ème} phase : l'extension de la couverture à l'ex-Aquitaine

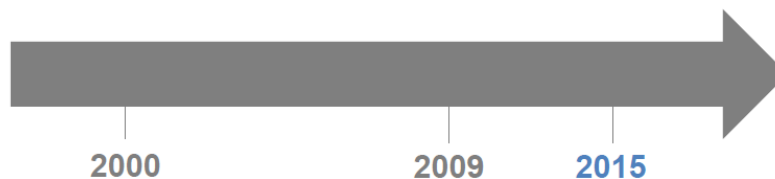
- ✓ Maitrise d'Ouvrage : GIP ATGeRi
- ✓ Financeurs : Région, Feder, État, 5 départements, GIP ATGeRi, apport en données et ingénierie de l'IGN

- ✓ 2 millésimes 2000 et 2009
- ✓ Précision 1 000 m² / U et 1ha / NAF , 60 postes de nomenclatures
- ✓ Disponible au sein de PIGMA en visualisation depuis 2015



3^{ème} phase : l'extension à la Nouvelle-Aquitaine

- ✓ Maitrise d'Ouvrage : GIP ATGeRi
- ✓ Financeurs : Région, Feder, GIP ATGeRi



En cours de finalisation :

- ✓ Production terminée sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Certains départements sont encore en version bêta (*vérification des données par les territoires*)
- ✓ L'observatoire statistique NAFU propose des indicateurs sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine (*version Bêta sur dépts 19, 23 et 87*)
- ✓ Mise à disposition sur PIGMA de la donnée définitive début 2020



4^{ème} phase : actualisation 2020

- ✓ Maitrise d'Ouvrage : GIP ATGeRi
- ✓ Financeurs : Région, Feder, GIP ATGeRi

*En cours de réflexion, les éléments
présentés peuvent être amenés à évoluer*

Scénario d'actualisation :

- ✓ Lancement en 2019 d'un groupe de travail sur la donnée
- ✓ Un seul millésime sur la Nouvelle-Aquitaine (utilisation des images satellites) : **2020**
- ✓ Lancer le marché d'actualisation début 2020
- ✓ Mise à disposition rapide des données : livraison début 2021 pour les premiers départements produits

- ✓ *Cette production pourra être complétée par des productions locales en fonction des besoins des territoires (avec un co-financement régional)*



LA PLACE DU SRADDET
dans l'ordonnancement juridique

ÉCHELON NATIONAL

- Règles générales d'aménagement et d'urbanisme et servitudes d'utilité publique
- Loi littoral & Loi montagne
- Orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques
- Orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau
- Stratégie bas-carbone
- Opérations d'intérêt national
Projets d'intérêt général
Domaine Industriel-portuaire du Verdon (Bordeaux), Bordeaux-Euroatlantique
- Projets de localisation grands équipements, infrastructures, activités économiques...
LN GPSO Bordeaux Toulouse
LN GPSO Bordeaux Hendaye

ÉCHELON RÉGIONAL, INTERRÉGIONAL & HYDROGRAPHIQUE

- Charte Parc National
Pyrénées
- Schéma interrégional d'aménagement et de développement de massif
Massif Central, Pyrénées
- Document stratégique de façade
Atlantique
- SDAGE (Objectifs de qualité & quantité des eaux)
Adour-Garonne, Loire-Bretagne
- PGRI (Objectifs & orientations fondamentales)
Adour-Garonne, Loire-Bretagne
- SRCE, SRCAE, PRPGD, SRIT et SRI, SRADDT



OBJECTIFS RÈGLES GÉNÉRALES

ÉCHELON COMMUNAL & INTERCOMMUNAL

Scot
PLUi, PLU, CC PDU PCAET Charte PNR

LÉGENDE

- Respect
- Compatibilité
-> la norme inférieure ne doit pas faire obstacle aux orientations générales définies par la norme supérieure
- Prise en compte
-> la norme inférieure ne doit pas s'écarter des orientations fondamentales de la norme supérieure sauf, sous contrôle du juge, pour un motif de l'intérêt de l'opération et dans la mesure où cet intérêt est justifié
- Absorption par le SRADDET

voté à la
séance
plénière du
16 déc. 2019



<https://concertations.nouvelle-aquitaine.fr/processes/SRADDET>

Page d'accueil → documents à consulter → documents à télécharger



OCS régional devient l'outil homogène d'observation et de calcul de la consommation foncière à l'échelle régionale

La Région n'impose pas sa méthode. Chaque territoire est libre de mesurer par une méthode objective de son choix sa consommation foncière

A l'échelle régionale, pour mesurer la consommation foncière, tout type d'artificialisation sera retenu

Pour un territoire infrarégional, il sera fait une distinction entre la consommation foncière liée au projet du territoire et celle liée à des projets d'intérêt national



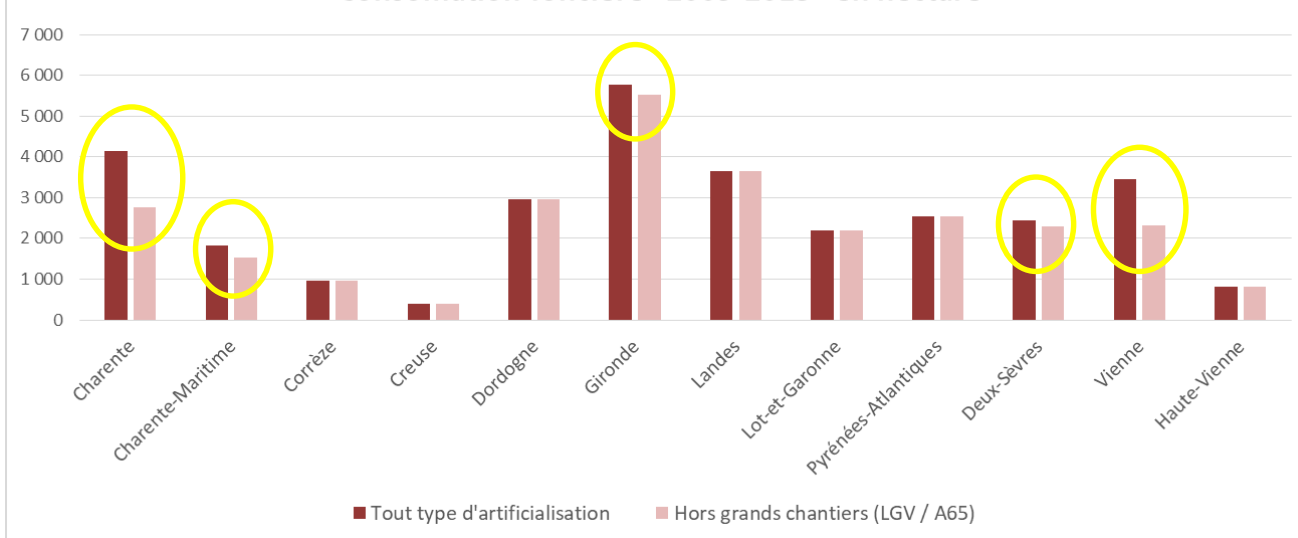
CONSOMMATION FONCIÈRE RÉGIONALE 2009 -2015 (TOUT TYPE D'ARTIFICIALISATION)



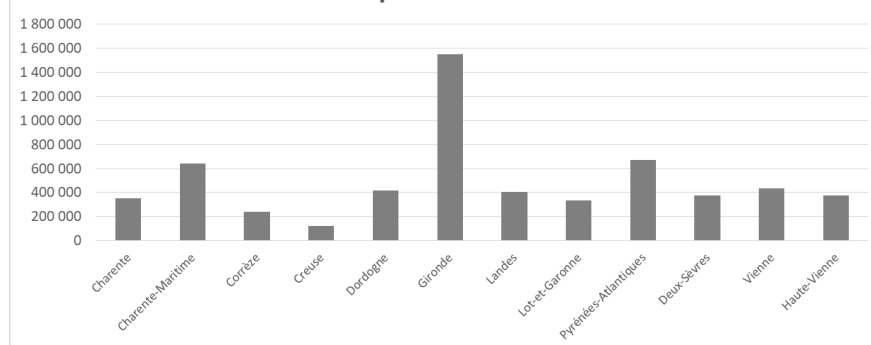
31 180 hectares → 2 fois le bassin d'Arcachon
→ 20 terrains de foot par jour

+ 5 188 ha
par an entre 2009 et 2015

Consommation foncière "2009-2015" en hectare



Population 2015





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

RÉDUIRE DE 50 % LA CONSOMMATION D'ESPACE
À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



Le chiffre de **-50 %** est inscrit comme OBJECTIF dans le SRADDET

Objectif 31

Réduire de 50 %
le rythme de la
consommation
foncière sur le
territoire régional
à l'horizon 2030

Tendre, à
long terme, à
la neutralité
foncière

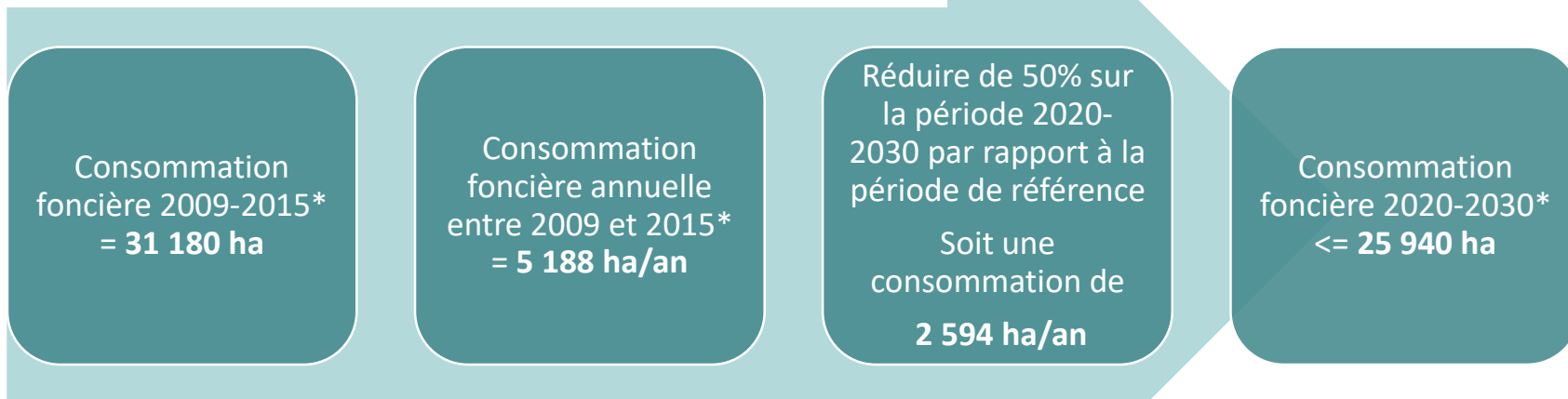
**tout type d'artificialisation*



Le chiffre de **-50 %** est inscrit comme **OBJECTIF** dans le SRADDET :

- ✓ La Région utilisera l'OCS régional pour mesurer la consommation foncière à l'échelle régionale
- ✓ A l'échelle régionale et pour mesurer l'atteinte de l'objectif de -50%, tout type d'artificialisation sera retenu
- ✓ La réduction de la consommation foncière à l'échelle régionale sera mesurée par rapport à une période de référence : 2009 à 2015 qui correspond aux 2 millésimes de l'OCS

Concrètement





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Merci de votre attention